



2025



Couvert MAS
expert Bee LD

Objectifs

- Floraison importante et étalée sur la durée du cycle
- Implantation rapide au champ idéal pour l'apiculture,
- Abri pour les auxiliaires des cultures : attire les prédateurs naturels des pucerons

Caractéristiques du mélange

Composition : 7 espèces

- Floraison : étalée du printemps à l'automne

Durée de vie

Pluriannuelle

Itinéraires techniques

Prérequis avant implantation

Il est nécessaire d'avoir une terre réchauffée et bien drainée

Semis

Période de semis: début du printemps ou fin d'été

Profondeur de semis: 1 cm

Matériel de semis: semoir type céréales

Densité de semis: 25 kg/ha

Gestion après implantation

Fauchage ou broyage avant l'hiver

Mélange pour 3 ans donc la destruction se fera par un labour ou par méthode chimique

Eligibilité

Parcelles concernées pour bénéficier de l'aide d'Ohé la Terre

Conditions requises : le siège social de l'exploitation doit être localisé sur le territoire SUD-OUEST suivant la cartographie d'OHE LA TERRE. L'action devra être conduite selon les recommandations de la Fiche technique et les exigences mentionnées dans le contrat agriculteur.

Le bénéficiaire accepte de communiquer à OHE LA TERRE les coordonnées de la ou les parcelles concernée(s) par l'action pour réaliser des mesures d'impact (calcul de biomasse, inventaire faunistique et/ou floristique).

Surface totale des parcelles concernées par la demande

Conditions requises : entre 2 et 15 ha pour l'ensemble des couverts mellifères pluriannuels (Jachère mellifère BARFLEUR Nectar 11fx, MAS Expert Bee LD)

Mélange autorisé

Seul le mélange ci-dessous est autorisé. Votre fournisseur doit apporter le nom du mélange ou la composition sur la facture. Toute modification entraînera l'annulation du remboursement.

Mélange MAS4 EXPERT BEE LD :

Espèces	%	nbr graines/m ²	% nbr graines
Sainfoin	26		
Trèfle incarnat	16		
Trèfle violet	14		
Luzerne	14		
Phacélie	12		
Trèfle d'Alexandrie	10		
Mélilot blanc	8		
TOTAL	100		100

Fournisseurs du mélange

MAÏSADOUR

Semenciers fournissant le mélange

MAS SEEDS

Versement de la subvention

Investissement

Coût moyen à l'hectare	220€ HT / ha
Participation Ohé la Terre	110€ HT / ha
Reste à charge moyen	110€ HT / ha (env. 50%)

Calendrier de dépôt

Les demandes sont à faire entre le 1er juin et le 30 octobre 2025, pour tout le monde.

Le versement a lieu du 1er septembre au 31 décembre 2025.

Conditions requises pour le versement

Le contrat de subvention est signé par le producteur.

L'action est mise en place dans le respect du cahier des charges.

Les conditions d'éligibilité sont respectées :

- être localisé sur le secteur SUD-OUEST
- utilisation du mélange éligible et respect des densités de semis
- surface comprise entre 2 et 15 ha pour l'ensemble des couverts mellifères pluriannuels (Jachère mellifère BARFLEUR Nectar 11fx, MAS Expert Bee LD)

Les justificatifs sont transmis, à savoir :

- la facture d'achat des semences de couverts
- un RIB et un extrait Kbis de l'exploitation (pour les exploitations n'ayant jamais bénéficié d'une subvention OHE LA TERRE)